Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 76 (1967)

Heft: 5

Artikel: 82e assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683389

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

82° Assemblée des délégués

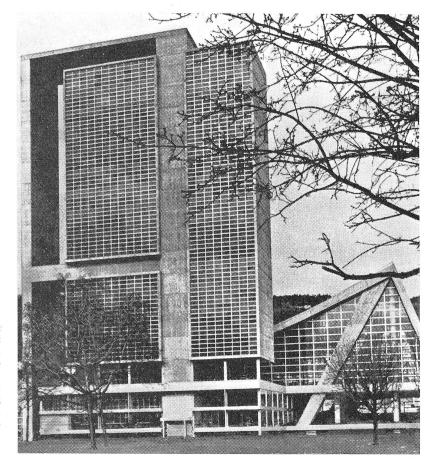
de la Croix-Rouge suisse

Le nouveau Palais des Congrès de Bienne où s'est déroulée, les 24 et 25 juin 1967, la 82° Assemblée ordinaire des délégués de la Croix-Rouge suisse qui a réuni plus de 300 participants. Son organisation avait été confiée à la section de Berne-Seeland qui accueillait l'assemblée des délégués pour la deuxième fois en 18 ans et s'acquitta de sa tâche à la perfection.

Bienne et son lac ont réservé un accueil chaleureux à la 82º Assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse et à ses quelque 300 participants: membres d'honneur, membres du Conseil de Direction, délégués des sections et des institutions auxiliaires, représentants des Autorités, des organisations Croix-Rouge internationales et d'organisations amies.

La partie administrative qui débuta le samedi à 15 heures 30 comportait comme de coutume l'approbation du rapport et des comptes annuels pour 1966 et celle du budget 1967 que M. H.-B. Gamper, trésorier général, commenta dans ses grandes lignes. Au programme également de la partie statutaire, l'élection du président, des vice-présidents et du trésorier de la Croix-Rouge suisse, et celle des membres du Conseil de Direction et du Comité central dont le mandat statutaire de trois ans arrivait à échéance cette année.

Conformément aux propositions qui leur étaient soumises, l'Assemblée a confirmé le *Professeur A. von Albertini* à la fonction de président de la Croix-Rouge suisse pour la durée d'un an, et a désigné son successeur en la personne de *M. Hans Haug,* privat-docent, actuellement secrétaire général de notre Société, dont l'élection définitive aura lieu dans un an, lors de l'Assemblée des délégués 1968.



M^{lle} Helen Vischer, de Bâle, et M. Marc Maison, de Lausanne, vice-présidents de la Croix-Rouge suisse, et M. H.-B. Gamper, trésorier général, ont été réélu pour une période de trois ans, de même qu'ont été réélus pour un nouveau mandat triennal les membres du Comité central et du Conseil de Direction qui en avait accepté le renouvellement.

Deux nouveaux membres du Conseil de Direction ont par ailleurs été nommés qui sont le *Dr O. Geel*, médecin des Ecoles de la ville de St-Gall et président de la section de St-Gall de la Croix-Rouge suisse de cette ville, et *Me Guy Zwissig*, avocat, président de la section de Sierre de la Croix-Rouge suisse.

Les sections de Soleure et de Genève deviennent membres de la Commission de contrôle de gestion en remplacement des sections de Bâle-Campagne et d'Yverdon arrivées au terme de leur mandat.

La première partie de l'Assemblée des délégués prit fin à l'issue de la réception offerte par la ville de Bienne et d'une démonstration de sauvetage nautique organisée à la Piscine du Palais des Congrès par la section de Bienne de la Société suisse de sauvetage, institution auxiliaire de la Croix-Rouge suisse.

« Le service sanitaire intégral dans la guerre moderne » tel était le titre de la conférence du Colonel divisionnaire R. Käser, médecin en chef de l'Armée, qui figurait au programme de la deuxième partie de la manifestation. Nous reparlerons dans un prochain numéro de notre revue du thème très actuel de cette conférence qui fut suivie par un exposé du Dr J.-R. Hug, consacré au «Travail de l'équipe médicale de la Croix-Rouge suisse à Kontum, Vietnam-Sud.»

M. W. König, directeur de l'Office fédéral de la Protection civile, et M. H. Beer, secrétaire général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, apportèrent ensuite aux participants le salut et les vœux des Autorités fédérales et des organisations internationales de la Croix-Rouge en soulignant, notamment, le rôle prépondérant qui incombe à notre Institution sur le plan national et international. Le bateau « Berna » de la Société de navigation du lac de Bienne emmena ensuite les congressistes pour une promenade de 2 heures sur le lac de Bienne dont la superficie — 40 km² représente, le savions-nous, la millième partie de notre territoire national et que ses riverains dénomment ainsi et non sans fierté « le plus beau millième de la Suisse...»

La prochaine Assemblée des délégués aura lieu à Engelberg, canton d'Unterwald, les 25 et 26 mai 1968, sous les auspices de la section d'Unterwald.